



LAND OF  
AFRICAN  
BUSINESS

Livre Blanc des Secondes Rencontres du  
**L**and of **A**frican **B**usiness  
- 2016 -



**Développement  
inclusif en Afrique :  
mirage ou réalité ?**



## Avant-propos

### Une croissance réellement inclusive

Sur le chemin d'un développement pérenne, la paix et la sécurité sont fondamentales pour les peuples africains. Michel Rocard, l'un des rares hommes d'Etat français à avoir compris les subtiles nécessités d'émancipations africaines, avait suggéré, le 24 juin 2002, devant l'Académie des sciences morales et politiques, « de donner à l'Union Africaine délégation du Conseil de sécurité de l'ONU pour appliquer en Afrique les cas de force de recours au chapitre VI de la Charte, celui qui traite de l'emploi de la force pour préserver ou rétablir la paix ».

Cette évidence ne peut être prétexte à ingérence permanente... N'a-t-on pas constaté lors de consultations électorales récentes, le rejet par les sociétés civiles africaines, mais aussi parfois par leurs gouvernants, de cette obsolète tutelle ! Toujours dans la même réflexion, pourquoi ne pas rêver d'une organisation africaine autonome d'un mimétisme occidental, forte de ressources mosaïques, convaincue de sa légitime émancipation ? Enfin nous assisterions à l'intégration des marchés intérieurs dans des ensembles régionaux nourrissant un tissu économique de petites et moyennes entreprises indispensables à un développement régional. Les sociétés civiles, car ce sont bien d'elles qu'émergeront les solutions attendues, gonflées par une jeunesse informée et mondialisée, relâchent enfin le devoir de repenser le passé et dessinent l'avenir pour un mieux vivre ensemble. Nous en sommes convaincus : les entrepreneurs, et particulièrement leurs jeunes générations, sont l'avenir de ce continent.

Le Land of African Business propose un modèle de rencontres très éloigné des grandes messes pro africaines financées par des multinationales où les officiants viennent se congratuler et distiller un discours pétri de bonnes intentions qui resteront à l'état embryonnaire. Il se veut un lieu de partage d'expériences, d'expertises et de solutions concrètes pour faire bouger les lignes. Ce Livre Blanc, qui dresse la synthèse des échanges et recommandations formulées lors la seconde édition des Rencontres du LAB, en octobre 2016, s'inscrit dans cette conviction.

**Eric Bazin**

Fondateur du Land of African Business



## Sommaire

### Economie et entrepreneuriat

Gouvernance : la nécessaire évolution du cadre réglementaire pour le développement des start-up	<b>4</b>
La finance africaine en mutation	<b>7</b>
Les enjeux de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique	<b>10</b>
Faciliter l'accès à la terre pour les jeunes ruraux	<b>12</b>

### Energie

Accès à l'énergie en zones rurales et péri-urbaines : quel aménagement du territoire ?	<b>16</b>
--	-----------

### Technologie

L'économie numérique, accélérateur de l'essor du continent africain	<b>20</b>
Villes intelligentes ou pays intelligent ? Vers l'émergence d'un modèle africain	<b>22</b>
La cybersécurité, condition d'une croissance durable ?	<b>25</b>

### Société

Valoriser travail et épanouissement professionnel des femmes en Afrique	<b>28</b>
L'enjeu de la formation professionnelle face à des inégalités d'éducation : l'exemple du Cameroun	<b>30</b>
Comment l'Afrique peut-elle gagner sa souveraineté médiatique ?	<b>33</b>
La jeunesse au coeur des enjeux du Sommet Afrique-France de Bamako	<b>36</b>

Recommandations finales	<b>40</b>
-------------------------	-----------

Les African Rethink Awards	<b>44</b>
----------------------------	-----------



Séverine Laurent



Verner Ayukegba



Thérèse Azeng



Rolland Portella



Juan Garcia Montes

## ECONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

# Gouvernance : la nécessaire évolution du cadre réglementaire pour le développement des start-up

*Malgré des investissements qui doublent quasiment chaque année, les start-up se sentent encore souvent ignorées par les pouvoirs publics et les institutions régionales, en étant rangées par défaut dans la catégorie des PME. Les procédures administratives restent compliquées pour les entreprises africaines, livrant celles-ci le plus souvent à l'économie souterraine. Si certains pays d'Afrique anglophone semblent plus souples dans le développement des jeunes pousses, le vide juridique qui prévaut dans de nombreuses régions peut souvent être source d'innovation et de renouvellement des cadres réglementaires.*

### INTERVENANTS :

- M. Verner Ayukegba, principal analyst, Sub-Saharan Africa at HIS Markit Economics & Country risk, Royaume-Uni.
- Mme Thérèse Azeng, consultante à la Commission de l'Union Africaine, Cameroun.
- M. Juan Garcia Montes, Head Of BtoC Engie Africa, Espagne.
- Mme Séverine Laurent, présidente d'Afrikakom, France.
- M. Roland Portella, président de la Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE), France.

### Un cadre juridique encore trop rigide

Partagé par la plupart des entrepreneurs, le constat revient sans discontinuer : le cadre juridique de nombreux pays africains n'est pas encore propice au développement du secteur privé. Malgré une croissance fulgurante des investissements dans les start-up et la réduction du nombre de conflits sur le continent, les pouvoirs publics semblent encore peu impliqués dans l'accompagnement juridique et réglementaire des entrepreneurs.

Ce constat est plus flagrant dans les Etats d'Afrique francophone, décrits comme hyper-centralisés, soucieux de vouloir tout contrôler. Les monopoles publics dans les télécoms et/ou l'énergie peuvent notamment représenter un frein au développement des start-up. Trop cher, souvent inaccessible et non fiable, le secteur de l'énergie peine à se développer efficacement pour soutenir la croissance des nouvelles entreprises. Autre frein : la fiscalité peut s'avérer parfois lourde et inadaptée aux petites structures. A l'exemple du Mali, où les entrepreneurs doivent s'acquitter d'importantes taxes avant même d'avoir pu dégager un revenu.

L'Union Africaine a fait acte de bonne volonté en menant une réflexion sur le sujet. Mais elle n'a mentionné nulle part un effort dans l'accompagnement des start-up dans sa « vision 2063 », alors que les transformations économiques semblent aller plus vite que les mesures prises et les concertations. « Quand je parle avec des start-up des problèmes qu'elles doivent résoudre, elles m'indiquent toutes que les documents de l'UA n'apportent pas de réponses crédibles », déplore ainsi Victor Ayukegba, analyste à l'IHS au Cameroun.

A l'opposé du monde francophone, les pays anglophones proposent pour la plupart un environnement beaucoup moins contraignant au développement des start-up, en accordant plus de confiance aux créateurs d'entreprises. « Je constate plus de décentralisation dans tous les domaines de manière générale dans les pays anglophones, soutient ainsi Thérèse Azeng, consultante pour la commission de l'Union Africaine au Cameroun. Certains de ces problèmes existent, mais ils se posent dans une moindre mesure ». Les pays où les progrès sont les plus notables sont ceux qui ont emprunté au modèle anglo-saxon, à l'instar du Rwanda, devenu en quelques années un hub incontournable.

### Le recours aux investisseurs étrangers : vers une fuite des cerveaux et des capitaux ?

Les politiques d'innovation menées par les pays africains souffrent entre autres d'un manque de financement qui incite les pouvoirs publics à faire appel à des investisseurs extérieurs. Trop segmentées, elles ne permettent pas aux projets prometteurs de se développer sur le long terme.

Ce sentiment de délaissement dont témoignent certains entrepreneurs s'accompagne parfois d'une fuite des cerveaux vers d'autres régions du monde où le cadre réglementaire est mieux adapté au développement des start-up. De nombreux fondateurs, reconnus et récompensés, disposent d'une importante visibilité internationale mais d'un soutien quasi inexistant de leur gouvernement. Roland Portella, président de la CADE, cite ici l'exemple de la start-up Fasosoap. « Les fondateurs de Fasosoap, un savon antipaludique conçu au Burkina qui permet de protéger les enfants du paludisme, ont été reçus aux Etats-Unis. L'université de Berkeley leur a décerné un prix. Mais depuis leur retour au pays, ces entrepreneurs peinent à lever des fonds, l'Etat n'ayant pas les moyens de les financer ». Un tel obstacle qui peut inciter de nombreux entrepreneurs à partir à l'étranger pour vendre leurs idées plutôt que de rester dans leur pays.

Malgré un engagement encore faible, on ne peut nier que certains efforts soient faits du côté des Etats pour accompagner ces créations d'entreprises, avec la mise en place dans plusieurs pays de guichets uniques permettant de créer sa structure en quelques jours seulement. Les carences apparaissent malgré tout ensuite dans l'accompagnement de ces entreprises.

L'Etat n'est cependant pas seul responsable de cette situation. Les banques aussi maintiennent un cadre assez restrictif pour l'investissement dans les start-up, et manquent d'outils pour analyser avec précision les dernières évolutions entrepreneuriales sur le continent. L'accès aux capitaux est limité par des taux d'intérêt élevés et des seuils de retrait et de transferts élevés, au sein des institutions financières comme des sociétés spécialisées dans les virements internationaux (Money Gram, Western Union...).

Ainsi, plusieurs entrepreneurs déplorent l'impossibilité de dépasser certaines sommes de transfert par jour (1M CFA journaliers dans certains établissements ouest africains) ou de rapatrier des fonds rapidement. Toutes ces dynamiques encouragent les solutions alternatives souterraines.

### Business angels et société civile : solution provisoire ou nouveaux meneurs du jeu ?

Dans certains pays, comme au Nigéria avec l'appui financier qu'apporte le milliardaire Tony Elumelu aux start-up, des investisseurs se chargent eux-mêmes de suppléer l'Etat dans l'accompagnement des entrepreneurs. La société civile peut aussi, en se mobilisant, offrir un impact important, comme en Afrique du Sud, où « suite à un mouvement social, les prix de l'internet ont été fortement réduits », rappelle Séverine Laurent, présidente d'Afrikakom.

Sans l'aide de riches mécènes, la société civile en Afrique de l'Est a pris ses responsabilités. Le développement pionnier du mobile money dans cette région a par exemple facilité le développement de réseaux d'énergie privés sans passer par l'intermédiation de l'Etat ou d'une banque. Si le côté éthique de la démarche est questionné par certains, la mise aux normes juridiques des start-up apparaît comme secondaire par de nombreux entrepreneurs du continent, qui s'assurent avant tout que leur modèle économique fonctionne.



#### TÉMOIGNAGE

**Ely Ould Mohamed Vall,**  
Président de la Mauritanie de 2005 à 2007

#### « Démocratisation et libertés économiques : deux prérequis pour un climat des affaires attractif en Mauritanie. »

« La Mauritanie est un pays charnière entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du nord. Du fait de cette position géostratégique privilégiée, la stabilité de la Mauritanie constitue un enjeu de taille pour le continent ». Lorsque Ely Ould Mohamed Vall prend le pouvoir en 2005 en reversant le régime alors en place, plusieurs instances dénoncent unanimement le putsch comme l'Union Africaine, l'ONU ou l'Union Européenne. A travers le Conseil militaire pour la justice et la démocratie (CMJD), l'application des principes démocratiques devient une priorité pour le régime Vall : une commission de bonne gouvernance est créée et des réformes d'ampleur dans le domaine de la justice sont mises en œuvre. Au niveau économique, de nombreuses mesures sont également prises afin d'atteindre un certain équilibre macroéconomique et favoriser les investissements étrangers et domestiques en Mauritanie. « Le système sur lequel reposait la banque centrale est revu et constitue désormais une institution indépendante souveraine dans les décisions d'ordre monétaire et disposant d'un gouverneur dont le mandat est inamovible. Améliorer le climat des affaires a lui aussi été un champ d'action. Pour cela, des mesures ont été mises en place afin de garantir le droit des entreprises et de réduire la corruption. Les règles ont également été simplifiées pour la création d'entreprise. Les transitions démocratiques dans les pays africains ne sont pas toujours évidentes et les obstacles à l'entrepreneuriat sont nombreux. La priorité est de permettre la continuité et l'alternance démocratique, qui constitue en outre une garantie pour les investissements. »



Jilles Djon



Jean-Michel Severino

## ECONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

# La finance africaine en mutation

*Aujourd'hui, le secteur financier de l'Afrique doit sortir des schémas classiques afin de relever les grands défis de pérennisation du développement durable, tels que l'amélioration des conditions de vie ou la lutte contre le changement climatique. Cette nécessaire mutation de la finance gagne à s'inscrire dans une logique de long terme et à s'appuyer sur des acteurs et partenaires locaux pour permettre l'émergence d'externalités positives dans différents secteurs. Comment favoriser la création d'activités économiques locales tout en s'insérant dans une logique de développement durable ? Comment les PME peuvent-elles être financées pour accroître leurs activités ?*

#### INTERVENANTS :

- Mme Estelle Brack, économiste spécialiste des questions bancaires et financières, Université Panthéon-Assas et l'iReMMO, France.
- M. Jilles Djon, directeur des opérations commerciales, Chambre africaine du commerce en Chine.
- M. Jean-Luc Koffi Vovor, co-fondateur de Kusuntu Partners, France.
- M. Yann Queinnec, directeur général et fondateur d'Affectio Mutandi, France.
- M. Jean-Michel Severino, directeur de I&P, France.
- M. Lionel Zinsou, président d'AfricaFrance, membre du Conseil de Surveillance de PAI, Bénin.



Lionel Zinsou



Jean-Luc Koffi Vovor



Yann Queinnec

### L'amélioration du cadre institutionnel des affaires en Afrique : enjeux et limites

S'il est en constante amélioration, le cadre des affaires en Afrique n'est toujours pas véritablement favorable à la mise en place de projets innovants et ambitieux. Cette question se pose pour plusieurs gouvernements africains, qui pâtissent d'un cadre fiscal quasi-inexistant et doivent faire face à un certain nombre de règles internationales strictes pour obtenir certains financements internationaux. La mise en place d'un cadre institutionnel solide s'inscrit nécessairement dans une logique de long terme. Il s'agit, entre autres, de faire en sorte que l'information soit connue et utilisée par le plus grand nombre grâce à une impulsion des pouvoirs publics.

Aux efforts publics doivent se conjuguer ceux des entreprises via la mise en place de règles et de standards, inscrits dans une politique de responsabilité sociétale (RSE). L'appréhension et l'appropriation de la notion de RSE au moment où l'entrepreneuriat se développe de façon exponentielle sur le continent est à la fois une nécessité et une chance pour éviter de reproduire les erreurs de certains pays occidentaux qui n'ont intégré ce concept que très récemment. La RSE propose une évolution conjointe des progrès technologiques et sociaux en privilégiant les logiques de développement long terme et non purement lucratives.

Selon l'ancien Premier ministre béninois Lionel Zinsou et coprésident de la Fondation AfricaFrance, la RSE est d'autant plus primordiale en Afrique que le continent est encore un mauvais élève en matière de développement inclusif. Cette prise en compte permettra aux Africains d'être plus critiques envers les investissements et projets étrangers sur le continent, notamment chinois. En effet, trop souvent, le savoir-faire chinois n'est pas accompagné d'un système efficace de maintenance et les Africains sont les premiers à en subir les conséquences, comme le souligne Jilles Djon de la Chambre africaine de commerce en Chine. À cet égard, Lionel Zinsou rappelle « qu'il faut garder un esprit de rébellion et de mécontentement, sans quoi le continent ne pourra pas avancer ».

### Les relations entre fonds d'investissement et PME africaines : besoins et perspectives

L'intérêt de l'Afrique pour les capitaux internationaux est de plus en plus vif. A titre d'exemple, le fonds d'investissement I&P prévoit de financer 500 entreprises sur la décennie et de créer ainsi plusieurs milliers d'emplois. Toutefois, contrairement aux pays développés, l'apport de ces capitaux par les fonds d'investissement reste peu répandu sur le continent et le financement des start-up semble encore perçu comme un investissement non rentable.

Sachant que les fonds d'investissement sont dimensionnés en fonction des marchés dans lesquels ils comptent investir, de nombreux experts comme Jean-Luc Koffi Vovor, co-fondateur de Kusuntu Partners, s'accordent à dire qu'il est nécessaire de trouver des intermédiaires pour capter les opportunités d'investissement, en d'autres termes, des « fonds de fonds ». Des initiatives d'autant plus pertinentes qu'il existe aujourd'hui un développement rapide des PME africaines. Cette effervescence entrepreneuriale doit permettre la création d'emplois de masse ou encore la mise en place de services de qualité disponibles au plus grand nombre. Les efforts des PME s'inscrivent dans une démarche d'appropriation du développement du continent par sa propre société civile.



#### TÉMOIGNAGE

Jean-Joseph Boillot,

Conseiller du Club Recherche et Expertise sur l'Economie Mondiale (CEPII)

#### « Privilégier une approche optimiste des problématiques de la mondialisation. »

« Deux visions du monde radicalement opposées s'affrontent actuellement. La première, anxiogène, est centrée sur un discours alarmant qui pointe terrorisme, taux de croissance négatifs et travers la mondialisation. Les argumentaires afro-pessimistes s'inscrivent dans cette lignée. A l'opposé, la vision optimiste entend proposer des solutions aux problématiques posées par la mondialisation. Le Sommet du G20 à Hangzhou en 2016 et le consensus qu'il a porté propose trois réponses majeures. Tout d'abord, les politiques monétaires de déflation en réponse à la bulle obligataire ayant atteint leurs limites, il est important de changer de paradigme et de privilégier désormais les instruments budgétaires. Pour maximiser l'efficacité des solutions apportées, l'usage des instruments budgétaires doit dépasser les cadres nationaux pour s'inscrire dans la conception de réponses à l'échelle globale. Enfin, des principes nouveaux ont émergé à l'occasion de la gestion de la crise post-2008 et peuvent être résumés par la formule anglaise suivante : *'Innovation, Invigorate, Interconnected, Inclusive'*. L'approche proposée par Hangzhou et portant des valeurs optimistes doit être privilégiée car motrice.

### La nécessaire mutation du secteur bancaire en Afrique : de nombreux défis pour des réalités multiples

Seul un Africain sur cinq est lié à un établissement bancaire. La marge de manœuvre dans ce secteur est donc extrêmement large. Ces dernières années, les grands établissements bancaires africains n'ont cessé de s'affranchir des frontières nationales. Des centres et points névralgiques se sont imposés à l'instar de l'Afrique du Sud ou du Nigeria. On note également le rachat de groupes bancaires ouest africains par l'Afrique du Nord. De plus, grâce aux nouvelles technologies, ces banques ne sont plus limitées par la question du déficit d'infrastructures qui était un frein majeur il y a encore quelques années. Cette utilisation des nouvelles technologies dans le secteur bancaire permet à certains pays africains d'avoir le même (voire un meilleur) niveau que les pays du Nord dans ce domaine. À cet égard, on peut citer la mise en place par les banques africaines de méthodes de scoring et d'algorithmes pour mesurer le risque de clients potentiels, notamment via des études de leur comportement sur les réseaux sociaux, indique Estelle Brack, économiste spécialiste des questions bancaires.

Cependant, beaucoup reste à faire. L'endettement bancaire, essentiel au développement des PME, est encore trop peu répandu. Alors que l'Afrique est le continent où la capacité d'autofinancement est la plus élevée au monde, l'utilisation du crédit bancaire pour financer les investissements longs n'y est pas encore installée. De fait, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme institutionnel qui contraint les systèmes bancaires à financer les PME. Selon Lionel Zinsou, « l'Afrique doit s'approprier l'Afrique » et instaurer un système institutionnel « pour qu'on ne reste pas dans un système « d'apartheid » du capital ». Tout reste à accomplir car « nous avons le système bancaire le plus stérilisateur de toutes les économies du monde », avec un très faible degré de transformation et une neutralisation de l'épargne. Les systèmes bancaires africains ont des ressources extrêmement stables qu'ils ne transforment qu'en crédits les plus courts au monde. Pour assurer sa mutation en matière de finance, l'Afrique devra résoudre ce paradoxe.

“ **La faible accès au crédit est une problématique à laquelle les entrepreneurs africains doivent faire face. L'argent est disponible, mais les financements restent difficiles d'accès par des taux d'intérêts élevés et la faiblesse des garanties existantes.** »



## ECONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

# Les enjeux de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique

*Le secteur privé représente pour le continent africain des possibilités de développement économique et social considérables. Cependant, le cadre institutionnel n'est pas toujours adapté et peut freiner les bonnes volontés des jeunes entrepreneurs.*

*Quels sont les enjeux et les défis auxquels font face les acteurs et les gouvernements africains ? Comment y répondre ?*

### INTERVENANTS :

- M. Hamet Aguemon, founder & CEO at EAI Partners, Bénin.
- M. Almoktar Allahoury, directeur du Centre Incubateur des PME au Niger – CIPMEN, Niger.
- M. Eric Bazin, fondateur du LAB, France.
- M. Franck Berthod, executive Chairman ALTEO SAS, France.
- M. Moussa Camara, président des Déterminés et d'AGPR, France.
- Mme Claude Fisher-Herzog, fondatrice ASCPE, France.
- M. Divin Krishné Gbala Sapoulou, représentant de la start-up Day Enterprise, France-Congo.
- M. Thierry Gillet, co-fondateur et président directeur général de Action Connected, USA.
- M. Fabien Lawson, avocat, co-fondateur, LABS-NS Avocats, France.
- M. Pape Samb, fondateur et CEO de GYIN, Sénégal.
- Mme Fatoumata Yatassaye, représentante de la start-up SSSYAT Funds, France-Mali.

## L'entrepreneuriat, un puissant levier de développement social

Malgré la croissance économique inédite que connaît le continent africain depuis plusieurs années, le PIB par habitant y reste globalement l'un des plus faibles du monde. Pour combattre la pauvreté et le chômage des jeunes autant que pour soutenir et accélérer le développement sociétal, l'entrepreneuriat est une solution clé de la structuration économique et sociale de cette croissance.

La diversité des modèles économiques proposés par les solutions entrepreneuriales permet de répondre aux besoins des marchés sans requérir d'importants besoins de financements initiaux. L'esprit de start-up constitue ainsi un formidable levier pour les projets entrepreneuriaux naissants, favorisent l'esprit d'initiative, pourvoient à la création d'emploi, utilisent des technologies conçues localement et représentent un intermédiaire de choix dans la chaîne des valeurs entre le client et les firmes plus grandes. A l'échelle macro-économique, l'entrepreneuriat peut également répondre à la double problématique posée par le marché de l'emploi africain : une économie essentiellement fondée sur l'exploitation des ressources naturelles (hors agriculture), inapte à intégrer environ dix millions de jeunes accédant au marché du travail chaque année et une croissance soutenue du capital humain, véritable opportunité pour la formation de nouvelles industries et la diversification de l'économie, en particulier dans l'agrobusiness.

## Cadre institutionnel, corruption et innovation : trois défis de taille pour les gouvernements africains

La fragilité des cadres institutionnels continue de peser sur un développement harmonieux des entreprises. L'environnement des affaires en Afrique s'améliore mais n'est toujours pas véritablement favorable à la mise en place de projets innovants et ambitieux. Nombre d'Etats ne disposent pas d'un cadre fiscal bien structuré, alors qu'ils doivent faire face à un certain nombre de règles internationales strictes pour obtenir certains financements internationaux. En effet, sur le plan de la gouvernance et du cadre institutionnel, les investissements restent très peu protégés et les procédures d'octroi de permis sont très lentes. L'application effective des contrats est généralement parcellaire. Par ailleurs, le système de taxation sur les investissements est lui aussi relativement contraignant : d'après un rapport de la Banque Mondiale de 2011, les investisseurs sub-sahariens présentent le taux le plus élevé de taxation avec 57 % des profits ponctionnés, réduisant ainsi les incitations des jeunes à mener à bien leur projet entrepreneurial.

Pratique hélas largement développée et dénoncée sur le continent africain, la corruption vient entraver la régularité des marchés et pénaliser les entrepreneurs. Ainsi, selon un sondage effectué en Afrique par Transparency International 2014, 22 % des personnes interrogées affirment avoir payé au moins une fois un agent public lors de l'année 2013 pour accélérer une démarche administrative. En Afrique du Sud, ce taux s'élève à 83 % ! Les conséquences de cette corruption « institutionnalisée » dans de nombreux pays sont doubles : d'une part, elle décourage les bonnes volontés ; d'autre part, elle grève en temps et en ressources les activités des entrepreneurs.

Enfin, l'accès aux technologies reste un défi de taille auquel les Etats africains sont confrontés. Les technologies modernes sont de formidables opportunités de croissance, tant pour les gouvernements que pour les jeunes entrepreneurs. D'après *The Economist*, le large succès du téléphone portable est ainsi susceptible de faire augmenter de 50 % l'accès à internet sur le continent. Ce renforcement de la connectivité permet aux entrepreneurs de trouver des solutions toujours plus efficaces et innovantes en termes de paiement, de livraison ou de communication. Mais l'inégal accès aux technologies de l'information constitue un frein à un développement harmonieux des territoires et des populations. Leur développement passe par une nécessaire mise à niveau des infrastructures physiques, notamment l'électricité, et les voies de communication.



Eric Bazin



Hamet Aguemon, Franck Berthod



Charlotte Libog



Jean-Baptiste Satchivi



Thierry Gillet



Claude Fisher-Herzog



Fabien Lawson



Hamet Aguemon



Moussa Camara



Almoktar Allahoury

## ECONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

# Faciliter l'accès à la terre pour les jeunes ruraux

*L'Afrique est très souvent appelée le « grenier du monde ». Le continent possède de nombreuses ressources, une démographie importante et est aujourd'hui un marché exponentiel dans le monde. Cependant de nombreux défis accompagnent cette forte croissance, notamment celui de la souveraineté et de la sécurité alimentaire des populations. L'Afrique doit donc revenir aux fondamentaux : produire pour se nourrir avant de produire pour exporter. Le secteur agricole est nécessairement un secteur clé mais reste pourtant très dévalorisé.*

*Comment l'Afrique peut-elle parvenir à dépasser tous les obstacles qui font barrage au développement d'une agriculture moderne ?*

### INTERVENANTS :

- Mme Edna Akou Ahioho, Urbanatic, Togo.
- Mme Catherine Bureau, la Fondation Avril, France.
- Mme Charlotte Libog, fondatrice-coordinatrice, Afrique Grenier du Monde, France.
- M. Jean-Baptiste Satchivi, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

### Modératrice :

Mme Laëtizia Sagno, DG d'Influence Corporate et co-fondatrice d'O.S.E.R l'Afrique, France.



Catherine Bureau



Edna Akou Ahioho



Laëtitia Sagnon

## Anticiper la croissance démographique du continent

La croissance démographique de l'Afrique s'accompagne d'une très forte urbanisation. Cependant le secteur rural ne doit pas être délaissé car il est une source majeure d'emploi pour la jeunesse africaine – et une nécessité pour alimenter les villes. Aussi est-il indispensable de revaloriser le secteur auprès de ces jeunes et les aider à dépasser toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, encore trop nombreuses. L'investissement dans ce secteur peut se développer considérablement à condition que les Etats garantissent un cadre légal qui fait encore souvent défaut.

Un des enjeux centraux du développement de l'agriculture est l'accès à la terre : « il n'y a pas de développement agricole sans terre », pose Jean-Baptiste Satchivi, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. Autour de cette affirmation se greffent les problèmes de qualité, d'accessibilité, de confiance, de pratique et de connaissance.

Un jeune issu d'une famille non propriétaire doit d'abord chercher le sol qu'il veut exploiter. Cependant il doit faire preuve d'une grande prudence car les escroqueries sont très courantes, surtout envers les jeunes souvent inexpérimentés et donc que l'on peut facilement tromper. Tout d'abord, l'achat d'hectares est complexe. En effet il existe peu de moyens de quantification de la surface. Ne possédant aucun instrument pour vérifier, beaucoup de jeunes ruraux pensent acquérir une certaine superficie alors qu'en réalité on leur vend une surface moindre.

Un nouvel acquéreur n'est généralement pas averti des risques liés à l'achat des sols. Il est donc nécessaire de développer un environnement favorable et de confiance ainsi que des mécanismes d'accompagnement lors des procédures d'achat. Ces mécanismes devraient à la fois les protéger des escroqueries sur la surface vendue mais aussi d'une fausse estimation de la qualité du sol.

## Encadrer le foncier par un corpus juridique

« Environ 70 % des terres africaines ne sont pas officiellement enregistrées », indique Catherine Bureau, du Groupe Avril. Il faut donc des réformes foncières mettant en place des institutions de régulation du secteur agricole. Au Cameroun, la réforme foncière qui a été engagée n'a abouti à rien, faute d'application réelle. La mise en place d'outils d'encadrement concrets comme des titres de propriété, simplifiés et sécurisés, des baux à long terme sur le domaine national ou encore de nouvelles institutions pourraient permettre de sécuriser le secteur et de lutter contre la spéculation. Et, dans ce processus pour attirer des investisseurs étrangers et locaux, une collaboration avec les populations et producteurs locaux sera primordiale. Les pouvoirs publics doivent donc jouer un rôle central dans cette sécurisation. Au Bénin, une initiative accompagne des futurs entrepreneurs pour qu'ils puissent apprendre à gérer leur entreprise avec une responsabilité sociale. Cet organisme veut en effet inciter ces jeunes à s'installer dans les villages pour y introduire de nouvelles méthodes de production plus efficaces. Les biens sont ensuite vendus en ville où se trouvent des structures qui commercialisent ces productions vers le public urbain. On recrée ainsi un lien entre l'urbain et le rural.

## Accompagner et former les jeunes

Le manque de sécurisation du secteur foncier pose également un problème en termes de compétitivité : les produits industrialisés restent souvent plus attractifs que les petites productions locales. Sur le marché on trouve des produits similaires mais n'ayant pas le même coût de production. L'Afrique est le seul continent encore importateur net de denrée alimentaire, ce qui ne favorise pas la croissance économique. Actuellement les produits occidentaux concurrencent les productions locales. Le riz camerounais par exemple est plus cher que le riz importé, ce qui n'encourage pas sa consommation. Les Etats doivent mieux soutenir le développement et la production locale.

Dans ce contexte, il est nécessaire que les jeunes reçoivent une formation adaptée aux réalités et à l'agriculture moderne. Ils ne peuvent pas simplement appliquer des méthodes séculaires. Les réalités et les besoins ont évolué, la pratique doit donc s'adapter. A l'ère de mécanisation, les nouvelles techniques permettent de maximiser le rendement tout en soulageant l'agriculteur des tâches les plus pénibles. Il est donc indispensable de former les jeunes entrepreneurs ruraux à l'utilisation de ces équipements. Difficile en effet de permettre au système agricole traditionnel de perdurer dans un contexte de compétition internationale.

“ *S'appuyer sur les jeunes pour donner une nouvelle impulsion à l'agriculture locale, insuffisamment encadrée et valorisée pour des investisseurs* ».



### TÉMOIGNAGE

Jean-Louis Guigou,

Président de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED)

### « L'avenir de l'Europe passe par la valorisation de leur voisinage au sud »

« La mondialisation a connu un rythme effréné qui atteint aujourd'hui ses limites. Il faut désormais envisager le commerce international dans un cadre qui privilégie le régionalisme par le renforcement des liens économiques, politiques et sociaux entre les pays issus d'un même voisinage géographique. Certains économistes vont même jusqu'à parler de démondialisation. En réalité, le régionalisme doit être pensé comme une structure intermédiaire permettant une meilleure insertion dans la mondialisation. Les pays de l'Asie du Sud, à travers l'ASEAN, en offrent un exemple réussi avec un taux d'intégration atteignant 56 %. Les pays européens, de leur côté, ont jusqu'à maintenant surtout concentré leurs efforts sur chacun de leurs voisins européens. Or, leur avenir se trouve également dans la valorisation de leur voisinage au sud. Dans cette approche, l'Afrique est un continent clé et doit bénéficier d'une place de choix. L'industrialisation de l'Afrique du Nord s'inscrit par exemple dans cette lignée : les entreprises privilégient désormais la concentration géographique des chaînes de production plutôt que leur éclatement. Elles jouent ainsi sur la proximité du marché de distribution. »



Franck Tannery



Maxime Marion



## ENERGIE

# Accès à l'énergie en zones rurales et péri-urbaines, quel aménagement du territoire ?

*Malgré des annonces récurrentes d'électrifications massives par les pouvoirs publics africains, de nombreuses zones restent dépourvues d'un accès à l'énergie. Loin d'une approche centralisée où l'Etat joue le rôle décisif, de nouveaux modèles d'électrification, par centrales locales ou kits individuels voient le jour et se font le fer de lance d'une véritable révolution énergétique.*

### INTERVENANTS :

- M. Khaled Igue, président du think-tank Club 2030 Afrique, Bénin.
- M. Maxime Marion, advisor distributed generation Engie Africa, France.
- M. Benjamin Ngongang, président de O.S.E.R. l'Afrique, France.
- M. Franck Tannery, président d'Ausar Energy, France.

### L'énergie dans les périphéries

A mesure que les technologies évoluent et sont de plus en plus accessibles, les acteurs de l'énergie dans de nombreux pays d'Afrique constatent un changement rapide, après des années de pénuries récurrentes dans les villes et d'absence d'électrification des périphéries. L'essentiel de l'aide apportée au développement énergétique après la signature du Protocole de Kyoto s'était orientée vers l'Asie, « on attend donc de la COP 22 au Maroc qu'elle alloue la moitié du fonds vert au continent africain », espère Khaled Igue, président du think tank béninois Club 2030 Afrique.

Côté distribution, avec la diffusion de la téléphonie mobile et de ses applications de paiement, les populations rurales et péri-urbaines sont en mesure de payer l'énergie. Mais les infrastructures manquent, faute de construction ou de maintien des centrales existantes capables d'accompagner un véritable développement structurant. Il est donc indispensable de trouver un modèle économique adapté à une électrification à l'échelle locale. Le coût élevé de l'extension d'un système centralisé traditionnel et parfois le manque de courage politique pour y injecter des investissements massifs sont à l'origine de cette stagnation, ainsi que le manque de ressources humaines dans certains projets, notamment hydroélectriques. Malgré des discours ambitieux et des promesses d'électrification rapide, « les responsables politiques devraient écouter davantage les experts techniques », préconise Maxime Marion, de Engie.

Malgré le développement de solutions locales solaires, l'électrification massive de nombreuses régions en Afrique est freinée par l'hypercentralisation de la plupart des pays. Les autorités n'accompagnent pas par des moyens suffisants la mise en place de centrales intermédiaires, bloquant une partie du processus, ou encourageant le développement de structures hors de tout cadre juridique.

Pour contourner ces défaillances, les communautés locales cherchent à s'organiser et se mettre en réseau, pour installer des mini centrales et superviser leur mise en place. Ainsi, au Burkina Faso, un comité syndical regroupant élus et consommateurs a développé un plan d'électrification par des mini centrales au sein de sept villages.

### Du réseau au mini-réseau, l'énergie se décentralise inégalement

Les changements les plus visibles depuis quelques années sont apportés par le développement de kits solaires permettant d'alimenter en énergie jusqu'à 2 000 foyers qui ne nécessitent pas le raccordement à un réseau centralisé national. Peu coûteux, ces kits individuels permettent à ceux qui en bénéficient de faire des économies par rapport aux énergies fossiles, tout en alimentant les localités d'une électricité renouvelable et durable.

Alors que l'Afrique bénéficie de 320 jours annuels d'ensoleillement dans sa partie australe, ce type de solution reste cependant inégalement développé sur le continent. Certains pays comme le Nigéria, le Gabon ou la Tanzanie ont rapidement adapté leur législation et réglementation pour permettre le développement de ces « mini-grids ». D'autres pays doivent franchir ce cap. Les structures publiques, à l'instar de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), doivent dans le même temps faire face à une concurrence privée, avec l'ouverture croissante des marchés.

## Des solutions locales aux problèmes locaux

L'échec de grands groupes privés agissant seuls et voulant développer un réseau centralisé, comme au Cameroun, est une incitation à favoriser une forme « d'ubérisation » du secteur énergétique, comme l'analyse Benjamin Ngongang, président d'O.S.E.R. l'Afrique. A cet égard, certains acteurs, comme Engie, accompagnent cette stratégie et mettent en place des fonds *ad hoc* pour soutenir les start-up. Le réseau O.S.E.R l'Afrique lui, travaille à encourager les entrepreneurs pour qu'ils s'engagent dans cette transition.

Les nouvelles technologies pourraient aussi représenter un atout dans le financement et la définition du modèle économique de cette transition, avec l'usage de plus en plus répandu du mobile money. L'optimisation des productions et la popularisation de l'économie circulaire peuvent jouer en faveur du développement centralisé des solutions énergétiques. Par exemple, l'utilisation de branches de coton pour faire fonctionner des centrales à biomasse représente une solution de long terme préférable à celle des groupes électrogènes, encore aujourd'hui très répandue.

La problématique du rôle des politiques publiques dans l'accès à l'énergie prend une place clé avec le développement de ces systèmes dits de « minigrid ». L'autorité des Etats hyper-centralisés qui n'investissent pas massivement se retrouve questionnée par ces nouveaux process. Si certains Etats pionniers prennent conscience de l'importance d'assouplir le cadre réglementaire, d'autres privent encore les décideurs locaux d'un réel pouvoir d'intervention dans le secteur énergétique.



Khaled Igue



Benjamin Ngongang



### TÉMOIGNAGE

**Sophie Mertens-Stobbaerts**

Responsable du Pôle Stratégie et Développement Durable  
et du Département Energie International d'Engie

« La croissance rapide de la population conjuguée à l'émergence d'une classe moyenne considérable, l'augmentation des investissements directs étrangers et les larges ressources naturelles présentes sur le continent et les efforts en termes de gouvernance et de cadre institutionnel faits ces dernières années, font de l'Afrique un continent très prometteur. Cependant, le continent fait face à un obstacle de taille pouvant freiner la croissance, 75 % de la population n'ayant pas un accès satisfaisant à l'énergie. Afin d'accompagner le continent dans la satisfaction de ses besoins énergétiques, Engie a créé une Business Unit (BU) intégralement dédiée à l'Afrique. A travers sa BU Afrique, Engie adapte sa stratégie aux différents espaces régionaux, aux ressources présentes, aux contextes politiques, économiques et démographiques. Engie concentre principalement ses efforts sur six pays : le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, la Côte d'Ivoire, le Kenya et l'Afrique du Sud. Au Maroc, Engie est présent sur le plus grand parc éolien d'Afrique, Tarfaya d'une capacité de 301 MW. En Algérie, Engie, en partenariat avec Sonatrach, a signé un accord de production de gaz naturel dans la région de Touat. 4,5 milliards de m3 devraient être produits chaque année. En Egypte, le groupe possède quatre licences et sa production énergétique est considérable au regard de la production locale. En Afrique du Sud, première économie et premier marché d'électricité du continent, 25 % de la population n'a pas accès à l'électricité. Pour répondre à cette problématique, Engie a développé plusieurs parcs solaires (West Coast One, Kathu) et accompagne l'Etat dans la diversification de son offre énergétique. Le potentiel du continent est donc immense. En dépit des défis spécifiques à chaque pays, beaucoup disposent en quantité de ressources naturelles non-exploitées. Le continent serait théoriquement à même de satisfaire ses besoins présents et futurs, si les problématiques liées aux infrastructures, aux transports et à l'approvisionnement sont correctement appréhendées. »



### TÉMOIGNAGE

**Laure Vinçotte**

Présidente de Rassembleurs d'Energie, Engie

**« Avec Rassembleurs d'Energie, Engie s'engage à répondre aux problématiques énergétiques et entrepreneuriales en Afrique. »**

« L'Afrique regorge d'opportunités inédites en termes d'énergie. Pour les catalyser, les entreprises et l'innovation sont deux facteurs importants. Il s'agit avant tout d'ériger de nouveaux modèles, de rénover les réseaux d'énergie existants et de favoriser la coopération avec les compagnies nationales. Les solutions doivent être économiquement et écologiquement viables. A titre d'exemple, le système solaire individuel présente des bénéfices incomparables, à la fois en termes de durabilité et de performance. Ce dispositif est moins coûteux que les canaux d'énergie traditionnels et plus rentable. Depuis 2011, à travers le programme Rassembleurs d'Energies, le groupe Engie soutient techniquement et financièrement les entreprises africaines innovantes dans le domaine des énergies renouvelables, proposant des solutions locales à fort impact social. Les entreprises bénéficiant du programme sont nombreuses à l'image de l'ICSEE en Tanzanie proposant l'installation de foyers de cuisson améliorés, du projet FREEME visant à encourager le développement des énergies renouvelables au Maroc et en Egypte, par le biais de la microfinance, ou FENIX International distribuant des solutions individuelles d'électrification de grande qualité pour les populations off-grid d'Afrique de l'Est.»



Francis Mestron



TÉMOIGNAGE

**Léon Botolo Magoza**

Directeur général du Fonds Forestier National de RDC

**« La préservation des ressources forestières est un facteur clé de la lutte contre le changement climatique. »**

« En République Démocratique du Congo, où la forêt couvre 60 % de la superficie nationale, le Fonds Forestier National (FFN) est une structure privilégiée pour la gestion durable des ressources forestières. La priorité absolue étant de limiter la déforestation, un programme de captage forestier est actuellement mis en œuvre. Celui-ci est construit autour de cinq piliers : enrichissement forestier, agriculture durable, développement des boisements à but énergétique, foresterie urbaine et éducation environnementale. L'Etat congolais, activement impliqué dans la démarche du FFN, a déjà investi 49 millions de dollars à titre expérimental dans une des provinces du Congo. Plus généralement, la préservation des ressources forestières au Congo et dans la région est un élément clé dans la lutte contre le changement climatique. Afin de maximiser la réussite des projets entrepris, une politique forte de développement d'infrastructures est indispensable. »



TÉMOIGNAGE

**Thierry Fornas**

Co-fondateur et Président d'EcoAct

**« La compensation carbone permet d'associer stratégie financière d'une entreprise à la préservation de la biodiversité. »**

« Comment concilier finance et développement ? La réponse est la compensation carbone, qui permet de renouveler la stratégie d'entreprise tout en préservant la biodiversité. Elle est un facteur de lutte contre le réchauffement climatique et génère également un nombre important de co-bénéfices qu'il apparaît majeur de quantifier et valoriser. Ainsi, chaque tonne de CO<sub>2</sub> compensée non seulement finance des réductions de gaz à effet de serre (GES), mais peut également représenter jusqu'à 664 dollars supplémentaires de retombées économiques, sociales et environnementales. A cet égard, EcoAct appréhende les besoins des entreprises en intégrant les enjeux du développement durable à leur stratégie.

Dans les pays en voie de développement, l'action d'EcoAct se concrétise sur le terrain par des projets de long terme, sur dix ans au moins. Ainsi, un projet mis en place au Kenya pour lutter contre la déforestation a permis de réduire de 50 % les émissions nocives, avec 150 000 arbres plantés et 50 pépinières créées. En terme de retombées sociales, 50 emplois directs et 200 indirects ont été générés, et au total plus de 300 000 personnes ont directement bénéficié de retombées positives de l'initiative, notamment en termes d'amélioration de la qualité de l'air. »

TECHNOLOGIE

L'économie numérique, accélérateur de l'essor du continent Africain

**Francis Meston**, Head of Middle East and Africa and digital Transformation Officer, Groupe Atos

L'adoption de plus en plus massive des solutions digitales a apporté une modification profonde des systèmes économiques au niveau mondial. Ainsi, le premier service hôtelier du monde, Airbnb ne possède pas une seule chambre d'hôtel mais met en ligne des solutions d'hébergement, Uber est devenu le premier service de transport en France sans posséder un seul véhicule. La téléphonie a vu l'arrivée de nouveaux acteurs comme Skype ou WhatsApp qui ne possèdent aucun réseau, à la différence des grands opérateurs traditionnels. Déjà fortement développée sur le continent, la technologie joue donc un rôle décisif dans la croissance africaine. Son potentiel est loin d'être exploité de façon optimale : le numérique s'impose comme un accélérateur de croissance central. Le taux de pénétration d'internet y est notamment encore faible : sur l'ensemble des pays africains le taux moyen s'élève à 20 %, pour une moyenne mondiale de 40 % et de 80 % dans les pays les plus avancés.

De la carte d'identité électronique à la numérisation des services de l'Etat, en passant par le permis numérique, le digital permet d'optimiser la vie quotidienne des citoyens tout en développant le réflexe numérique au sein de la population. Le recours à la connectivité aura des incidences conséquentes également en termes d'utilisation et de gestion des ressources naturelles : ainsi, de 20 % actuellement, la perte en eau dans les canalisations au niveau mondial sera ramenée à zéro. En termes d'énergie, le numérique permet une meilleure maîtrise de l'empreinte carbone, grâce à la capacité des réseaux intelligents à exploiter la production décentralisée.

Depuis 60 ans le groupe Atos, l'un des leaders du service numérique mène une stratégie inclusive sur le continent africain, en particulier au Maroc, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. 2200 personnes y sont actuellement employées, sous la houlette d'une équipe managériale uniquement africaine. Deux plateformes de service numérique y sont implantées. Atos, qui mise sur une formation d'excellence, a développé de multiples partenariats dans le monde avec 16 établissements de référence universitaire, dont l'un est situé à Dakar. Atos accueille également chaque année 200 à 300 stagiaires issus du continent.



Présentation des solutions numériques par Atos



François Richard



Georges Vivien Houngronon

## TECHNOLOGIE

# Table ronde : villes intelligentes ou pays intelligents ? Vers l'émergence d'un modèle africain

*Démographie exponentielle, infrastructures inadaptées, accès à l'énergie restreint, manque d'anticipation des risques naturels et faible intégration des problématiques de développement durable et responsable : les solutions de « villes intelligentes » entendent proposer des réponses à ces questions.*

*Sont-elles pour autant adaptées aux réalités urbaines du continent ? Quelles sont les expérimentations de smart city africaines ? Quelles limites présentent-elles ? Quelles projections établir quant à leur avenir sur le continent africain ?*

- M. Thierry Barbaut, fondateur de Info Afrique, expert en nouvelles technologies, France.
- M. Hervé de Colnet, directeur de Marché Secteur Public, Atos Worldline, France.
- M. Georges Vivien Houngronon, directeur de publication, L'Afrique des Idées, France.
- M. Sénamé Koffi Agbodjinou, fondateur de Woelab et de l'Africaine d'architecture, Togo.
- M. Guillaume Josse, directeur général du groupe 8, France.
- M. Alain Martin, head of executive office chez Siemens, Belgique.
- M. François Richard, director of partnership and regulation in « Smart cities » Orange Business Services, France.

## Défis d'envergure pour les villes africaines

La population citadine du continent a quasiment quadruplé en quarante ans, passant de 115 millions en 1970 à 413 millions en 2010 : en quelques années, l'Afrique a connu l'urbanisation la plus rapide au regard des autres continents. Avec 70 % d'urbains, elle doit désormais gérer les questions de mise à disposition de services municipaux variés : infrastructures, accès à l'eau et à l'électricité. Pour y répondre, un des leviers essentiels se trouve dans la fiscalité, encore largement sous-exploitée, l'Afrique dépendant encore dans de larges proportions des flux financiers étrangers. La Banque Mondiale estime que les besoins en infrastructures des villes africaines s'élèveraient à 93 milliards de \$ . S'il est vrai qu'au cours de ces trente dernières années les impôts collectés par les pays et municipalités africaines ont augmenté, la majeure partie provient en réalité de la taxation sur les ressources naturelles. Facteur aggravant pour la perception des impôts : les villes africaines concentrent un secteur informel très large, qui représente près de 55 % du PIB sub-saharien. La collecte d'impôt, encore faible et peu développée représente donc un puissant levier de financement.

Neuf travailleurs sur dix occupent un emploi dans le secteur. Poussés par un exode rural massif, les jeunes non qualifiés tendent à émigrer vers les villes sans réelles perspectives d'embauche. Ils occupent alors des emplois informels, dangereux et peu rémunérateurs, contribuant à créer d'importantes poches de pauvreté dans les villes. La ville de Dakar, densément peuplée, en est un exemple significatif.

L'urbanisation rapide des villes africaines pose également des problèmes en termes environnementaux : surexploitation des ressources, flux de circulation, encombrement des voies ou pics de pollution. Il est donc urgent de concevoir des moyens intelligents pour réduire la consommation énergétique et les émissions de CO<sub>2</sub>. Et ce d'autant que de nombreuses villes du continent sont exposées au réchauffement climatique et aux catastrophes naturelles, et particulièrement vulnérables à l'érosion et aux inondations, notamment sur la côte ouest africaine.

## La smart city, réponse aux déficits des villes africaines

En Afrique, la notion de « ville intelligente » peut répondre à plusieurs défis. La faiblesse des infrastructures peut être résolue par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs. Par exemple via l'installation de *smart grids*, réseaux de distribution d'électricité dont le mode de fonctionnement s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication pour en optimiser la production, la distribution et la consommation.

La gestion de l'eau et le recours aux énergies renouvelables relèvent également de la stratégie de ville intelligente. Il en est de même pour la gestion de la densité urbaine et des embouteillages : la mobilisation des données, volet à part entière de la ville intelligente, peut permettre d'ajuster les flux et d'allouer les ressources financières et humaines là où elles manquent le plus. L'accompagnement à l'innovation et à l'entrepreneuriat en fait partie. Il en est de même pour les risques liés à la vulnérabilité environnementale et au changement climatique : transparence gouvernementale et e-démocratie, outils promus par l'utilisation des TIC, permettent aux habitants de se tenir informés et de limiter les risques encourus.



Jérôme de Parscau du Plessix



Sénamé Koffi Agbodjinou



Céline Bardet



Guillaume Josse



Thierry Barbaut



Hervé de Colnet

### Kigali City Innovation : ville innovante à l'image de la politique nationale

Rwanda Vision 2020, programme de développement d'initiative gouvernementale, lancé en 2000, a pour objectif de faire du Rwanda un pays à revenu intermédiaire et de renforcer le processus de démocratisation. Il est fondé sur trois piliers : éducation, communication et technologies. L'ouverture de l'Université des sciences et de la technologie du Rwanda en 1994 a été l'un des éléments fondateurs de cette stratégie. Les ingénieurs, scientifiques et mathématiciens qui y ont été formés ont joué un rôle majeur dans la transition vers une économie fondée sur le savoir : de 4 000 étudiants en 1994, c'est 86 000 étudiants qui sont sortis diplômés en 2016. Pour répondre aux enjeux d'infrastructures de communication, le choix de la technologie de fibre optique qui couvre désormais l'intégralité du territoire fait du Rwanda le deuxième pays le plus attractif d'Afrique en termes d'affaires et d'investissements. L'Etat intègre dans cette stratégie sa capitale à travers le projet *Kigali Innovation City* sur un modèle de ville intelligente. Trois volets guident le développement de la ville : mise en place d'une plateforme d'innovation digitale destinée aux entreprises technologiques, développement d'un capital humain qualifié et mise en place de structures de financement pour soutenir les entreprises du hub d'innovation de Kigali. Les objectifs affichés sont ambitieux : si Kigali déploie les moyens prévus pour y parvenir, 4 500 emplois hautement qualifiés devraient être créés d'ici 2022 et le Rwanda devrait mobiliser d'ici en 2030 les ressources humaines hautement qualifiées et les capitaux financiers nécessaires pour couvrir 90 % de la transformation digitale déjà engagée.

Pour en savoir plus :  
[https://issuu.com/jorgeorozcoarch/docs/ethiopia\\_2050\\_04.12.12\\_draft\\_lite?backgroundColor=](https://issuu.com/jorgeorozcoarch/docs/ethiopia_2050_04.12.12_draft_lite?backgroundColor=)  
[https://villesdefutur.files.wordpress.com/2016/08/adirae\\_5\\_11\\_guibbert.pdf](https://villesdefutur.files.wordpress.com/2016/08/adirae_5_11_guibbert.pdf)

## TECHNOLOGIE

# La cybersécurité, condition d'une croissance durable ?

*Malgré un taux de pénétration d'internet encore sensiblement inférieur au reste du monde (18 %), la question de la cybersécurité se pose avec de plus en plus d'acuité pour les pays africains. D'outil providentiel pour moderniser les économies, le web est devenu une condition sine qua non du développement économique du continent. La menace croissante du vol de données et de la cybercriminalité pourrait affaiblir la révolution numérique africaine si un cadre juridique ne permet pas de répondre à ces nouveaux risques.*

### INTERVENANTS :

- M. Christian Aghroum, vice-président de CyAN, France.
- Mme Céline Bardet, juriste et fondatrice de l'Association We are not weapons of war.
- M. Omar Cisse, PDG de InTouch, Sénégal.
- M. Mohamadou Diallo, fondateur, PDG CIO Mag, France.
- M. Koffi Fabrice Djossou, directeur régional Afrique, ABS Afrique du Sud.
- M. Philippe Duluc, Senior VP, Global Big Data & Security Atos, France.
- M. Remy Fekete, Partner - avocat au Barreau de Paris, Jones Day, France.



Philippe Duluc



Koffi Fabrice Djossou



Remy Fekete



Omar Cissé



Christian Aghroum



Mohamadou Diallo

### Une cybercriminalité de plus en plus menaçante

A l'échelle mondiale, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en un an, le nombre de cyberattaques a bondi de 38 %, ce qui pourrait occasionner des pertes allant jusqu' à 2 000 milliards d'euros en 2020 si rien n'est fait pour endiguer le phénomène. Alors qu'elles constituent des risques considérables pour des économies africaines de plus en plus dématérialisées, les failles de la cybersécurité ne semblent pas alerter outre mesure les décideurs. La population ciblée par ces attaques est pourtant chaque année plus nombreuse, avec la diffusion exponentielle des smartphones ou des mobiles prenant en charge le mobile money.

Bien que le cliché réduise encore les pirates à des jeunes adolescents s'essayant au hacking, la plupart des cybercriminels s'aguerrissent, sur le continent comme ailleurs. « Dans le passé, c'était simple, il n'y avait qu'à fermer la porte », décrit ainsi Philippe Duluc, d'Atos France. Désormais, les pirates agissent à la seule fin de s'enrichir, en utilisant des données, en bloquant des systèmes qu'ils proposent de débloquent moyennant rançons à des particuliers. Ils peuvent aussi pratiquer une forme d'espionnage industriel, occasionnant des pertes qui se chiffrent en millions de dollars.

### Une prise de conscience encore à ses débuts

Face au processus d'amélioration continue que nécessite une protection efficace des acteurs économiques, les autorités publiques tardent à imposer des mesures qui doivent être d'autant plus efficaces qu'elles doivent être coordonnées au niveau mondial.

Inaudibles auprès des géants de la Silicon Valley, dont ils sont partenaires lorsqu'il s'agit de moderniser les infrastructures de télécom, les gouvernements accusent un certain retard sur la question numérique. « Lorsque vous recevez un email d'un Président de la République qui vous écrit depuis une adresse Yahoo, vous vous doutez qu'il y peut y avoir un vrai problème de sécurité », s'amuse Remy Fekete, avocat au Barreau de Paris. En témoignent aussi des pratiques similaires chez les ministres et hauts fonctionnaires dont les données sont facilement accessibles. A une autre échelle, les populations et les forces de sécurité sont encore faiblement informées et sensibilisées au problème, et rencontrent des difficultés à faire face à ce nouveau type de criminalité internationale et sans frontières.

L'exemple de piratages fortement médiatisés a cependant déclenché une première réaction avec l'adoption de la convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, par l'Union Africaine en 2014. Venant compléter une première convention, celle de Budapest sur la cybercriminalité, ce texte ambitionne de développer une culture de la cybersécurité et encourage la coopération internationale pour lutter plus efficacement contre le fléau.

Dans la foulée de ces premières conventions fondatrices, des Etats comme le Bénin, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire se dotent désormais de départements dédiés à la lutte contre le cybercrime, dont le champ d'action est défini de façon plus large. De premières stratégies sont élaborées et rencontrent un certain succès, comme en Côte d'Ivoire, qui était l'un des premiers pays émetteurs de phishing il y a encore quelques années. De quoi espérer une réaction généralisée de la part des autres pays.

### La révolution numérique africaine en danger ?

Les enjeux ne sont pas moindres : vanté pour sa croissance numérique fulgurante et sa modernisation, le continent africain pourrait voir son développement entravé par la seule cybercriminalité. Alors que le mobile money, dématérialisé, est de plus en plus employé pour renouveler les circuits, le risque de piratage pourrait être dévastateur pour la confiance que mettent les usagers dans ces nouveaux moyens de paiement. Les sites de e-commerce, qui peinent à stabiliser leur modèle économique, pourraient ainsi être parmi les premiers à pâtir d'une baisse de la confiance des consommateurs, qui seraient moins enclins à payer en ligne.

Autre élément non négligeable, la cybercriminalité pourrait aussi représenter un frein à la dématérialisation des démarches et paiements effectués par les Etats pour rendre plus efficace la gouvernance. « Il ne faut pas oublier le mobile, qui a un taux de pénétration de 70 % ! Le paiement mobile ne passe pas toujours par l'internet, on parle de trente milliards d'objets connectés d'ici 2020 », souligne Omar Cissé, PDG d'In Touch. Dépositaires de grandes quantités de données et amenés à se développer à très grande échelle, ces objets pourraient représenter un vivier inespéré pour des cybercriminels.

### De premières pistes d'action ?

Pour faire face à ce problème, les analystes du secteur numérique mettent leurs espoirs dans la sensibilisation. Sachant que de nombreux actes criminels sont facilités par la négligence des internautes ou la complicité de proches, d'employés ou de collaborateurs des structures visées, on peut espérer endiguer le phénomène en attirant l'attention sur une véritable prise de conscience des précautions à prendre.





Angel Mwana



Cécile Barry, Suzanne Bellnoun, Virginie Ehonian

## SOCIÉTÉ

# Valoriser travail et épanouissement professionnel des femmes en Afrique

*A travers l'entrepreneuriat, l'action culturelle et ses instruments d'influence, la voix et le rôle des femmes dans le questionnement de la vie des idées sont désormais une composante incontournable du changement. En Afrique, entre tradition et modernité elles jouent un rôle crucial pour éradiquer la pauvreté, renforcer la sécurité et intensifier le développement.*

### INTERVENANTS :

- Mme Cécile Barry, présidente de AJICE, Action'elles et Worldmas int, Guinée.
- Mme Suzanne Bellnoun, présidente et fondatrice de l'OFAD, Cameroun.
- Mme Virginie Ehonian, fondatrice de Nooru Box, France.
- Mme Angel Mwana, fondatrice de INYÜ, France.
- M. Lucien Pambou, économiste, membre du comité de rédaction de Géopolitique Africaine, France.

## L'importance du secteur informel

Les encouragements aux initiatives d'entrepreneuriat féminin en Afrique sont une absolue nécessité afin d'accélérer le développement du continent. Aujourd'hui, les femmes développent essentiellement leurs activités dans le secteur informel, celui qui contribue le plus à la croissance économique. L'informel est souvent très organisé et utile aux services publics. Les tontines en sont un bon exemple : les femmes qui s'octroient des crédits entre elles peuvent même financer des entreprises déclarées, favorisant la rencontre entre secteurs formel et informel. C'est dans cet équilibre entre deux mondes que les femmes s'intègrent aujourd'hui dans l'espace professionnel africain.

## Les obstacles à l'épanouissement professionnel des femmes en Afrique

Les obstacles à l'épanouissement professionnel des femmes en Afrique sont nombreux. Première difficulté, et non des moindres : l'accès au financement. Les femmes sont confrontées à des taux d'emprunt très élevés, ce qui vient freiner la création d'entreprises dans un cadre formel. L'inégalité entre hommes et femmes dans ce domaine est frappante : l'expérience montre que les femmes sont beaucoup plus fiables que les hommes en matière de remboursement de crédit et pourtant les garanties qui leur sont demandées sont nettement supérieures. Le seuil minimal des sommes empruntées est également inéquitable : 4 000 euros pour les femmes contre 8 000 pour les hommes. Cette inégalité face aux problématiques de financement s'est posée dans de nombreux pays d'Europe, qui ont cherché des réponses pour corriger ces écarts. En France une charte sur l'entrepreneuriat féminin avait été créée. L'Irlande, de son côté, a mis en place des guichets dédiés à l'entrepreneuriat féminin dans les banques. Ces initiatives pourraient inspirer des solutions en Afrique.

Second type d'entrave à la bonne intégration professionnelle des femmes : les blocages de nature politique ou juridique. Ceux-ci peuvent les pénaliser dans leur vie professionnelle, même à un haut niveau de responsabilité, par exemple en tant que chef d'entreprise. Il semble donc important que les femmes investissent le milieu juridique et la politique.

Un autre facteur aggravant mentionné par les panélistes est la tendance à l'absence de solidarité entre les femmes. Il leur est beaucoup plus difficile que les hommes d'accéder aux positions de cadres. Elles ont donc tendance à protéger leurs postes plutôt qu'à aider les autres femmes à s'épanouir professionnellement.

## Les success stories

Les femmes entrepreneures qui réussissent sont encore trop peu mises en valeur. Il est donc important de raconter ces parcours afin qu'ils puissent devenir des modèles et des sources d'inspiration pour les autres femmes.

**« En tant que femme, lorsqu'on se lance, il est important de pouvoir s'inspirer d'autres parcours de réussite ».**

Parmi ces exemples, Angel Mwana, créatrice il y a 4 ans d'INYÜ, entreprise implantée à Kinshasa qui aide les entrepreneures à se développer et se mettre en avant. Sa structure, partage compétences et connaissances en marketing.

De nombreuses initiatives sont également mises en place afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. A cet égard, Suzanne Bellnoun réunit régulièrement à l'OFAD des entrepreneures des pays d'Afrique afin qu'elles puissent échanger entre elles et partager leurs expériences personnelles. De façon plus globale, de plus en plus de femmes se constituent en réseaux afin de développer ensemble des compétences et de s'entraider dans leur démarche entrepreneuriale. En passant outre les grandes difficultés qu'il peut y avoir à communiquer d'un pays à l'autre.



Pauline Effa



Side Event Spécial Cameroun

## SOCIÉTÉ

# L'enjeu de la formation professionnelle face à des inégalités d'éducation : l'exemple du Cameroun

*Depuis la suppression des frais d'écolage en 2000, le Cameroun est l'un des pays les plus scolarisés d'Afrique subsaharienne. Mais les inégalités en matière de répartition géographique et de qualité de l'enseignement perdurent. La formation professionnelle s'impose alors comme un levier essentiel de la croissance économique et de l'emploi.*

*Comment optimiser un dispositif encore fragile et souvent dépourvu de moyens ? Quelles sont les initiatives mises en place ?*

### INTERVENANTS :

- M. Guillaume Aghroum, project manager, ONG UniRef, Suisse.
- M. Ibrahima Barkindo, maire de la commune de Garoua, Cameroun.
- Mme Pauline Effa, enseignante, coordinatrice de l'ONG PFAC, France.
- Mme Johanna Niedziakowski, International Affairs, Simplon co.
- M. Ousmanou Aman Sa'Aly, maire de la commune de Pitoa, Cameroun.

## Le Cameroun aujourd'hui : un décalage entre taux d'employabilité et taux de scolarisation

Le taux de scolarisation au Cameroun a augmenté significativement ces dernières années. En 2011, il s'élève à 94 % en primaire et à 47 % dans le secondaire. Cependant, malgré cette évolution, le taux d'employabilité reste très faible, particulièrement chez les jeunes. Cet important décalage entre taux d'employabilité et taux de scolarisation est essentiellement lié au manque d'efficacité de la formation scolaire au Cameroun. Car si la population est formée, encore faut-il qu'elle le soit correctement. Les formations n'offrent pas les outils nécessaires à l'entrepreneuriat ou à la recherche d'emploi. Par ailleurs, le système d'éducation repose largement sur des contenus importés, notamment les manuels scolaires, souvent déconnectés des réalités quotidiennes des Africains. En outre, le manque d'infrastructures efficaces vient par ailleurs entraver la création d'emplois et la lisibilité du marché du travail. Le faible accès à l'électricité - donc à internet - ralentit la fluidité du travail. Il ne suffit donc pas de former plus de gens au numérique, il faut avant tout créer le marché du numérique.

## Témoignage sur la commune de Pitoa, Cameroun

Afin de mieux expliquer les enjeux auxquels le Cameroun fait face en terme de taux d'employabilité des jeunes, Ousmanou Aman Sa'aly, maire de la ville de Pitoa dans la région du Nord, a partagé son expérience. Dans sa commune de 100 000 habitants, principalement composée d'agriculteurs et de petits commerçants, la jeunesse connaît d'énormes difficultés d'insertion, faute d'accompagnement adapté. Ainsi, un groupe de jeunes de la ville avait démarré une activité lucrative avec la culture des oignons. Mais ils n'ont pas été en mesure de faire évoluer cette activité en une structure pérenne. D'après lui, ces difficultés s'expliquent par un manque d'accompagnement et de formation à l'inscription des projets dans des dynamiques durables.

“ Sans accompagnement professionnel et structuré, les initiatives des jeunes ont du mal à décoller et à s'installer dans la durée ».

## Des initiatives locales et internationales pour contrer le problème

Ce problème n'est pas limité à la commune de Pitoa ; il est national, voire continental. Pour y remédier, plusieurs initiatives sont mises en place par les gouvernements, les administrations locales et des associations internationales, afin de répondre au problème du chômage chez les jeunes en Afrique.

Johanna Niedziakowski et son association « Simplon co » tentent d'apporter une réponse en formant la jeunesse à des métiers d'avenir, notamment en termes de techniques du numérique. Objectifs : insertion professionnelle et réduction des inégalités. L'association mise sur la programmation informatique et le



Ibrahima Barkindo



Guillaume Aghroum, Johanna Niedziakowski



Emma Adiei



développement de sites internet, piliers de l'économie de demain. Ainsi, la Côte d'Ivoire devrait voir s'ouvrir, d'ici à 2020, 120 000 postes de développeurs web. Le pays ne disposant pas aujourd'hui de la main d'œuvre qualifiée pour pouvoir ces postes, l'Association Simplon propose des formations adaptées gratuites, reposant sur des exercices pratiques afin de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et de répondre à cette demande. La formule proposée par Simplon fonctionne : 80 % des personnes intégrées dans le programme de l'association ont aujourd'hui trouvé un emploi, un stage ou monté leur propre entreprise.

« Il est indispensable de guider les jeunes vers une formation qualifiée et adaptée qui leur permet d'accéder à un emploi durable ».

Une autre solution est proposée par Guillaume Aghroum et son ONG UniRef qui s'occupe de l'éducation des populations réfugiées, nombreuses sur le continent. Au Cameroun par exemple, les populations réfugiées, présentes notamment dans la partie septentrionale du pays, dont la moyenne d'âge est 17 ans, ne se voient offrir aujourd'hui aucune perspective d'avenir ni opportunité d'insertion professionnelle.

L'ONG UniRef propose des formations professionnalisantes dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'éducation. Elles sont dédiées aux populations réfugiées et alentours (60 % aux réfugiés et 40 % aux populations alentours). Ces formations sont proposées par différents établissements, notamment le Centre national d'enseignement à distance (CNED, France) ou l'université de Ngozi (Burundi). Elles sont à la fois théoriques et pratiques, pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences techniques nécessaires. Un effort de coopération avec les administrations locales accompagne les projets, toutes les formations étant approuvées par les gouvernements locaux.

De leur côté, les administrations locales lancent, elles aussi, des initiatives en ce sens. Ibrahima Barkindo, maire de la commune de Garoua, une agglomération de 250 000 habitants dont une majorité de jeunes, a mis en place en 2015 un projet d'autonomisation des femmes. Ainsi, 80 associations, regroupant chacune 30 femmes, fonctionnent sur le modèle de la tontine, s'octroyant à tour de rôle des crédits, afin de monter leur propre affaire. Cette pratique pourrait également être envisagée pour la jeunesse : regrouper les organisations existantes par secteur et organiser leur coopération. La solidarité s'affirme comme une composante essentielle de l'intégration des jeunes au monde du travail.

« Nous devons valoriser les projets coopératifs en Afrique ».

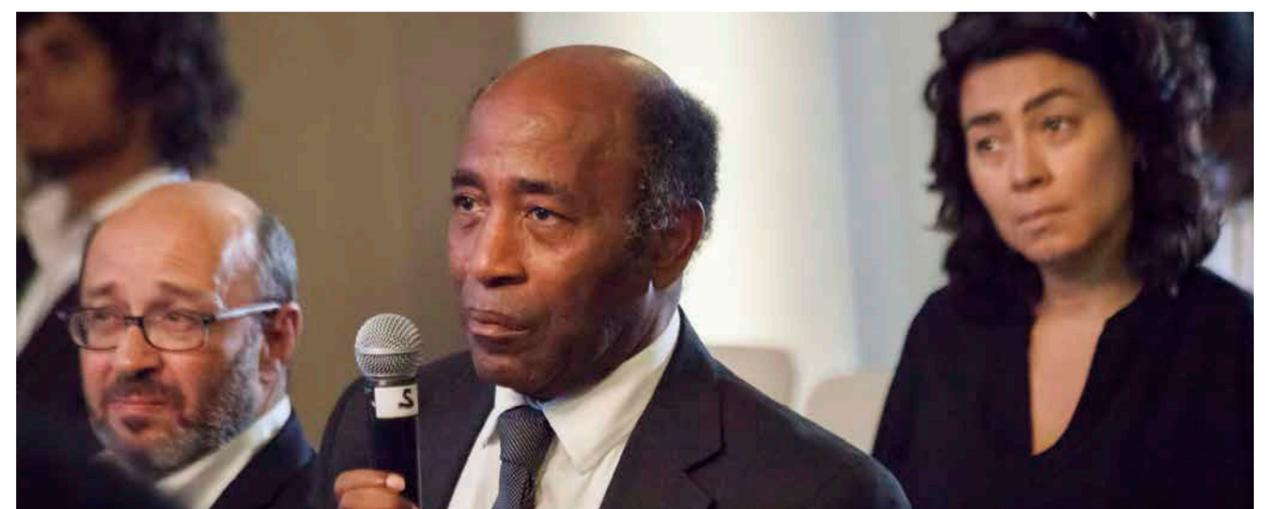


### TÉMOIGNAGE

**Danièle Sassou-Nguesso**  
Fondatrice de la Fondation Sounga

« Les femmes africaines représentent de formidables agents économiques dynamiques dont le rôle est incontournable. »

« Les femmes assurent 75 % de la production agricole mondiale. En Afrique, où le secteur primaire est prépondérant, l'inclusion des femmes africaines représente un formidable potentiel de croissance et il est important de promouvoir pour les femmes un égal accès à l'emploi, aux institutions et aux droits civils. La fondation Sounga – « aide » en lingala – constitue un espace d'échange où les femmes bénéficient d'accompagnements pour entreprendre par des actions de formation et l'accès au microcrédit. La fondation a mis en place plusieurs dispositifs concrets. Le premier est l'incubateur Sounga NGA, qui soutient le projet entrepreneurial d'une vingtaine de femmes congolaises. L'objectif est de permettre aux femmes de sortir du cadre informel et à leur PME de se développer. Pour cela, la fondation dispose d'un appui conséquent de l'Etat congolais, notamment par la mise en place d'incitations fiscales réduisant de 50 % le montant des charges. Autre initiative de la Fondation : le « Label Genre Sounga » qui promeut une plus large représentativité des femmes sur leur lieu de travail et améliore la visibilité des entreprises dans un marché soucieux de parité. La Fondation Sounga met en œuvre ses actions en coopération avec plusieurs partenaires institutionnels au Congo, dont le ministère de la Promotion des Femmes, de l'Enseignement Supérieur, des Affaires Sociales et du Travail. »





Patrick Busquet



Caroline Vuillemin, Jean-Christophe Ramos, Annick N'Guessan, Thomas Hofnung

## SOCIÉTÉ

# Comment l'Afrique peut-elle gagner sa souveraineté médiatique ?

*L'émergence du web a favorisé l'éclosion de différentes initiatives africaines locales ou régionales qui s'affranchissent de la médiation obligée des acteurs occidentaux. Les médias africains sont le produit de la confrontation de logiques sociales et de stratégies entre acteurs politiques. La marche des médias africains vers le pluralisme et surtout vers l'indépendance (politique, économique, éditoriale) reste longue. Comment respecter et faire respecter la fonction des médias comme catalyseurs de vérités et espaces de dialogues ? Quelles sont les initiatives nationales, locales ou régionales ?*

### INTERVENANTS :

- M. Thomas Hofnung, chef de rubrique The Conversation France.
- Mme Annick N'Guessan, directrice OM5 Afrique, France.
- M. Jean-Christophe Ramos, directeur des Affaires Corporate Afrique de CANAL+ OVERSEAS, France.
- Mme Caroline Vuillemin, directrice des Opérations, Fondation Hirondele France, Suisse.
- Mme Joan Murielle Yombo, co-fondatrice et directrice de la rédaction, Inspire Afrika Magazine, France.

## Etat des lieux des médias en Afrique

Sur le continent, la radio s'impose comme le principal média vecteur d'information. Avec une forte population analphabète (environ 38 %), les médias écrits sont les moins consommés et le manque d'accès à l'électricité (moins de 25 % de la population dans certains pays d'Afrique subsaharienne) rend difficile l'accès à la télévision ou aux médias en ligne (seulement 20 % de la population en Afrique est connectée).

“ *En moyenne en Afrique 70 % des foyers n'a pas accès à l'électricité, condition indispensable pour avoir accès à la plupart des médias* ».

Les médias en Afrique sont essentiellement privés, le service public d'information restant souvent peu développé. Ces médias privilégient un contenu centré sur le divertissement, la religion ou la politique. Ils remplissent rarement un contrat de service d'information neutre et d'intérêt général. Or, le développement des médias passe nécessairement par la promotion de la liberté d'expression et d'une information objective.

Par ailleurs, les populations africaines sont en demande de contenu local : les chaînes qui réalisent le plus d'audience dans chacun des pays d'Afrique sont des chaînes à thématiques locales. Par exemple, la chaîne la plus regardée au Cameroun est Canal 2, dont 90 % du contenu concerne l'actualité du pays, suivie d'une chaîne publique, également tournée vers les problématiques nationales.

## Les obstacles à la souveraineté des médias en Afrique

Pour affirmer leur souveraineté, les médias africains doivent pouvoir définir librement leur contenu. Ce qui suppose de contrôler et maîtriser différents facteurs ; le premier, sans doute le plus important, est la question du financement, qui peut avoir un impact considérable sur la programmation et la ligne éditoriale. La plupart des chaînes africaines sont encore financées par les gouvernements ou des politiques qui les utilisent comme vecteurs de propagande. Les chaînes indépendantes restent peu nombreuses. Afin d'assurer une indépendance éditoriale, il est donc indispensable de proposer des moyens de financements alternatifs.

Autre obstacle : les médias africains sont souvent limités dans leur liberté d'expression. Certains paysages médiatiques reflètent un contexte politique peu démocratique : les médias d'opposition y sont réduits et la culture de critique des pouvoirs en place peu développée.

Pour le Groupe Canal, la souveraineté des médias et de leurs contenus est une condition de leur développement. Dans les bouquets proposés, sur les 170 chaînes diffusées sur le continent, la thématique la plus importante est africaine ».

“ *70 % de l'information véhiculée dans ces pays sera en adéquation avec la volonté de tel ou tel politique* ».



### TÉMOIGNAGE

**Caroline Vuillemin**

Directrice des Opérations, Fondation Hirondele France

La question de l'indépendance économique est le nerf de la guerre pour affirmer une indépendance éditoriale. Elle est cruciale et non limitée aux médias en Afrique, et se pose partout dans le monde. Il n'y a cependant pas de modèle universel, applicable partout ; dans les pays en transition il faut donc mettre en place des modèles hybrides dont le financement est assuré à travers des subventions publiques, la génération de revenus mais aussi l'intervention d'acteurs privés via la RSE, l'investissement ou le mécénat. Comme d'autres acteurs économiques, les médias doivent percevoir des contributions et bénéficier de moyens qui garantissent l'indépendance éditoriale et en alimentent le fonctionnement.



Abdoullah Coulibaly



Frédéric Clavier



Nina Walett Intallous



Moussa Ismaëla Touré



Mohamed Salia Touré

## SOCIÉTÉ

# La jeunesse au coeur des enjeux du Sommet Afrique-France de Bamako

*La République du Mali accueillera, en janvier 2017, le prochain Sommet Afrique-France, dont le thème est « Partenariat pour la paix et l'Émergence ». Cette rencontre s'annonce comme un événement fondateur d'une meilleure collaboration entre les pays africains et la France. Véritable moment d'échange et d'engagement des hauts dirigeants et du monde politique, le Sommet devrait être l'occasion de plaider pour une coopération efficace entre tous les acteurs régionaux. Quels sont les principaux enjeux du Sommet de Bamako, qui a pour thématique « Partenariat pour la paix et l'Émergence » ?*

### INTERVENANTS :

- M. Pascal Airault, journaliste à l'Opinion, France.
- M. Frédéric Clavier, ambassadeur de France en charge du Sommet.
- M. Abdoullah Coulibaly, coordinateur national du Comité d'organisation du Sommet Afrique-France, Mali.
- M. Mohamed Salia Touré, président du Conseil National de la Jeunesse, Mali.
- M. Moussa Ismaëla Touré, directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements au Mali.
- Mme Nina Walett Intallous, ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

### Un lien historique et étroit entre l'Afrique et la France

30 ans après le premier Sommet Afrique-France, celui de Bamako revêt un caractère particulier. Il s'inscrit dans un contexte de relations très intenses entre l'Afrique et la France, notamment dans le domaine politique. « L'Afrique est la profondeur de l'Europe, nos destins sont liés. »

Les relations de l'ancienne puissance coloniale avec le continent sont avant tout stables, avec un continuum visible dans le secteur économique par exemple puisque, chaque année, entre 400 et 500 millions d'euros sont investis par des entreprises françaises en Afrique.

La France est aussi un des rares pays à avoir un discours complet et universel avec l'Afrique. Il balaye en effet tous les domaines et les sujets : grands enjeux politiques, gouvernance et élections, économie, commerce, sécurité, militaire, linguistique. La coopération est également un sujet évoqué de manière concrète avec l'AFD, l'aide au développement.

Les questions africaines sont fortement portées par la France sur la scène internationale. Actuellement, deux-tiers des questions discutées au Conseil de Sécurité de l'ONU sont relatives à l'Afrique. La place de la France en tant que membre permanent y joue pour beaucoup. La France pousse également l'Union Européenne à s'investir sur ces problématiques.

Enfin l'Afrique dispose d'une forte démographie qui ne cesse d'augmenter, à la fois sur le continent mais aussi dans le monde entier à travers les diasporas, la mobilité des étudiants et des professionnels. Cette mobilité est favorisée par les nouvelles technologies et les flux de la mondialisation. Environ 3,5 millions de personnes composent la diaspora africaine en Europe. Cette diaspora est une véritable richesse puisqu'en 2014, près de 120 millions d'Africains ont reçu 60 milliards de dollars envoyés par 30 millions d'Africains de la diaspora.

### Restaurer la confiance dans le Mali

Pour l'hôte de ce Sommet, le Mali, cet événement est une grande opportunité « *Ce ne sera pas un Sommet comme les autres, ce sera un Sommet de rupture* ». Bamako va être au centre de l'actualité internationale pendant 48h. Le pays sort d'une période troublée - le Mali était « au bord du précipice », il y a 4 ans lorsque la France a démarré l'opération Serval. Il s'agissait de renforcer la sécurité du pays et de repousser les attaques des extrémistes. D'un point de vue géostratégique, toute déstabilisation du Mali perturbait l'Europe. Un Mali fragilisé ne pouvait assurer la sécurité de ses frontières, risquant de déstabiliser l'Algérie qui est à la frontière de l'Europe...

Aujourd'hui, le pays veut rebondir sur la scène internationale. Le Sommet de Bamako est stratégique car il permet au Mali de prendre sa place dans le concert des nations. Cette volonté se ressent dans toute la population, jeunes, femmes, entrepreneurs, qui ont conscience de leur force et leur dynamisme et veulent montrer une nouvelle image du pays : celle d'un pays stable où les investisseurs peuvent venir sans crainte. Beaucoup de secteurs économiques ont été affectés par la crise sécuritaire : le tourisme, l'agriculture, au Nord du pays notamment. Ce sommet est important à l'échelle du pays mais aussi à l'échelle individuelle, pour chaque travailleur malien. Pour Frédéric Clavier, Ambassadeur de France en charge de l'organisation du Sommet, « l'objectif est que tout le travail réalisé pour le Sommet puisse bénéficier à tout le pays ».



Grace Azizet



### Intégrer la jeunesse

Le Sommet est centré sur la thématique du « Partenariat pour la paix et l'Emergence », avec une attention particulière accordée aux jeunes. Sur ce sujet, Abdoullah Coulibaly est catégorique : « pour consolider la paix, il faut donner des perspectives à la jeunesse. Alors que les jeunes Maliens font face aux aléas du chômage, l'inclusion de la jeunesse est primordiale pour permettre une croissance globale et durable ».

Le pays doit mener une réflexion et des réformes de fond en matière d'éducation : 72 % des jeunes Maliens sont scolarisés en primaire, mais il sont 42 % à quitter le système avant le collège. Le chômage frappe également les jeunes les plus éduqués : 30 000 Maliens diplômés de l'université font aujourd'hui face à un taux de chômage de 80 %.

Le problème prend également une dimension sécuritaire. Ces jeunes non éduqués, au chômage, sont des proies faciles pour les djihadistes. La lutte contre le terrorisme dans le pays nécessite une réponse non seulement militaire mais aussi et surtout économique. Les jeunes ruraux, marginalisés, sont confrontés au manque d'infrastructures, notamment énergétiques. Ils semblent prêts à tout pour changer de vie, y compris à quitter le Mali, et ce au péril de leur vie.

Le Mali souffre d'un profond manque de formation professionnelle efficace et la culture entrepreneuriale reste à y construire. « Si on donne une culture entrepreneuriale à la jeunesse, on lui donne les codes pour prendre le destin de leur pays en main », souligne Abdoullah Coulibaly.

Dans cette optique, les récentes réformes pour améliorer l'environnement des affaires dans le pays et la mise sur pied d'une agence pour la promotion de l'investissement vont s'avérer décisives pour attirer des flux financiers. Le Sommet pourrait être l'occasion de mettre en lumière ces atouts et revitaliser l'économie. Un des secteurs clé et prioritaire est l'agriculture. « Le gouvernement a dédié 15 % de son budget national à l'agriculture, un taux parmi les plus important de tout l'Afrique. C'est un signal politique fort, qui commence à donner ses fruits. Le Mali renoue avec cette année avec des projections de production fortes, de plus de 600 000 tonnes de coton. Mais il nous reste à relever d'autres défis, notamment celui de la transformation. Certaines productions sont ainsi encore gâchées ; Encore près de 70 % de la production de mangue est par exemple aujourd'hui laissée à l'abandon », explique Moussa Ismaëla Touré, directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements au Mali. Pour y parvenir, le pays doit notamment affirmer une véritable politique de construction d'infrastructures, notamment accéder aux zones de production et à l'énergie. Il doit également instruire des process de maîtrise de la qualité pour respecter des normes internationales et faciliter ainsi ses exportations.

La technologie et le numérique sont des facteurs de développement incontournables pour favoriser la croissance dans de nombreux secteurs : mines ; agriculture, santé, éducation. Le pays doit réussir à amplifier leurs effets et créer ainsi un environnement favorable aux PME, aux investisseurs, aux emplois.

« Nous ne nous développerons que si nous créons de la richesse dans le pays », résume Nina Walett Intallous, ministre du Tourisme et de l'Artisanat. Le Mali, connu pour ses richesses culturelles et touristiques, comme pour la qualité du travail de ses artisans, doit renouer avec le succès. « Il faut remettre les touristes en confiance. Le Sommet Afrique-France va initier un tourisme d'affaires ; les hôtels et infrastructures touristiques ont été rénovés, reconstruits et modernisés. » Ce qui devrait, à moyen terme, permettre le retour d'une fréquentation touristique plus massive.

**“ Pour consolider et maintenir la paix, il faut donner des perspectives à la jeunesse ».**



Moussa Camara, fondateur de des Déterminés, entouré de deux des jeunes promus par l'association, dont Sharron Manikon (à gauche).



## RECOMMANDATIONS FINALES

### ECONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

Un cadre institutionnel incitatif pour les entrepreneurs est primordial au développement des PME en Afrique. L'accès au foncier, qui doit libérer le potentiel économique existant dans le domaine de l'agrobusiness, offre un champ de réforme concret auquel les gouvernements doivent s'atteler. Il en est de même pour l'accès aux financements, encore trop restreint, freinant considérablement le développement des PME d'Afrique. Enfin, à l'échelle des entreprises, l'application des principes de RSE apparaît primordiale.

#### Une gouvernance viable : une condition nécessaire à l'épanouissement de l'entrepreneuriat africain

Sur le plan de la gouvernance, il est urgent que les élites politiques se saisissent des questions entrepreneuriales et qu'elles les appréhendent mieux grâce à une connaissance plus poussée. Pour cela, diverses mesures sont envisageables :

- Multiplier les partenariats entre sphères publiques et privées ;
- Poursuivre les politiques de décentralisation afin de former les décideurs à la prise de décision sur le terrain ;
- Mettre en place des coopérations décentralisées interafricaines afin de proposer une alternative aux nombreux et déséquilibrés partenariats Nord-Sud.

Simplifier et assouplir les démarches administratives et le cadre légal de l'entrepreneuriat permettrait de favoriser la création de PME :

- Mettre en œuvre la simplification au niveau régional voire continental afin d'harmoniser le cadre légal ;
- Engager la numérisation des démarches et la création d'un guichet unique pour les entreprises ;
- Favoriser les collaborations entre équipes juridiques au fait des réalités du terrain et missions parlementaires pour poser des cadres légaux efficaces et sortir du non-droit.

Sur le plan de la gouvernance, la corruption constitue un frein majeur à l'esprit d'initiative. Afin d'endiguer le phénomène, les gouvernements pourraient combiner un ensemble de dispositifs pour en garantir l'efficacité :

- Augmenter les revenus des fonctionnaires, lorsque cela est possible ;
- Promouvoir la transparence des dépenses publiques ;
- Limiter les formalités administratives pour empêcher les détournements de fonds ;
- Utiliser des technologies permettant de dépersonnaliser les relations entre agents publics et citoyens – comme l'utilisation de plateformes en ligne pour la collecte d'impôts.

### L'agrobusiness, un levier de croissance considérable

L'agriculture représentant environ 23 % du PIB africain, voire un peu moins du double dans certains pays (Ethiopie, République centrafricaine, Tchad ou Togo), inciter les jeunes africains à investir dans le secteur foncier apparaît primordial. Pour ce faire, plusieurs dispositifs sont à envisager :

- Promouvoir la coopération entre acteurs privés et publics ;
- Développer des coopérations Nord-Sud plus avantageuses pour les populations locales ;
- Mettre en place au niveau étatique des instruments de régulation du marché, de sécurisation des pratiques agricoles et des politiques foncières efficaces favorisant les petits producteurs ;
- Favoriser l'accès des femmes au statut de propriétaires foncières. 70 % des producteurs sont des femmes, seules 15 % d'entre elles étant propriétaires ;
- Engager des politiques d'infrastructure ambitieuses afin de soutenir la production locale pour la transformation des produits et leur commercialisation ;
- Accentuer les efforts en termes de formation et d'éducation pour permettre à la jeunesse rurale de comprendre les problématiques foncières, d'intégrer les techniques modernes (technologies, machines, etc.) et les modèles agricoles nouveaux ;
- Promouvoir l'utilisation du numérique tant au niveau des investissements étrangers et locaux qu'au niveau de la production, de la transformation, distribution et commercialisation.

#### Faciliter l'accès aux financements

Si le cadre institutionnel est un frein majeur au développement de l'entrepreneuriat, l'accès restreint aux financements est aussi problématique. La finance africaine doit se réformer :

- Mettre en place un système normatif et réglementaire financier clair et harmonieux à l'échelle régionale et sous-régionale ;
- Créer des instances régionales ou supranationales afin de garantir le maintien et le respect d'un tel système ;
- Promouvoir l'essor du secteur bancaire africain et la démocratisation du crédit afin de valoriser et encourager les initiatives entrepreneuriales, notamment auprès des jeunes, fortement touchés par le chômage.

#### Les entreprises et l'importance de la RSE

Aux efforts publics doivent se conjuguer ceux des entreprises à travers une politique de responsabilité sociétale (RSE). L'appropriation de la notion de RSE est à la fois une nécessité et une chance pour permettre aux entreprises africaines d'intégrer les valeurs sociétales dès leur création et non tardivement, comme cela a été le cas dans les pays occidentaux. De plus, la RSE pourrait aider le continent à assurer une évolution conjointe de ses progrès technologiques et sociaux en privilégiant les logiques de long terme. Cette prise en compte permettra aux Africains d'être plus critiques envers les investissements et projets étrangers sur le continent, qui ne sont pas toujours respectueux du développement humain.

### ENERGIE

#### Accès à l'énergie : une problématique transversale

Le faible accès à l'énergie affecte la vie quotidienne et entrave le développement économique du continent. Parmi les solutions innovantes :

- Favoriser l'énergie solaire collectée par mini grids, nettement moins coûteuse que les dispositifs actuels de générateurs ;
- Créer des fonds verts pour permettre aux collectivités territoriales d'investir dans ces mini grids et autres dispositifs énergétiques fondés sur la durabilité, et être à même de les produire localement ;
- Favoriser la tenue de sommets régionaux sur l'énergie afin de mettre autour d'une table décideurs politiques et fournisseurs d'électricité ;

- Mettre en place une politique coordonnée d'assouplissement des cadres juridiques pour faciliter l'installation de dispositifs innovants et leur distribution de façon harmonieuse ;
- Etablir des normes communes pour favoriser une qualité optimale des produits et de leur recyclage ;
- Créer des structures indépendantes au niveau sous-régional voire régional chargées du contrôle de qualité ;
- Proposer un dispositif fiscal attractif pour favoriser l'implantation des systèmes fondés sur les énergies renouvelables.

## TECHNOLOGIE

Le développement du numérique en Afrique offre des potentialités de croissance considérables. Si les cyber-menaces sont un obstacle à prendre sérieusement en compte, les TIC offrent des solutions innovantes à l'adresse du continent, notamment à l'échelle de la ville.

### Economie digitale et cyber-menaces

A mesure que le continent gagne en connectivité, les attaques peuvent compromettre le développement de l'économie numérique. Pour les contrer, plusieurs réponses sont à mettre en place :

- Développer des certificats de sécurité afin de sensibiliser le plus grand nombre à la sécurité sur le net, en balisant les sites fréquentables et les transactions sûres ;
- Mettre en place des campagnes massives de sensibilisation afin de faire émerger une conscience citoyenne tournée vers la protection et l'hébergement africain des données ;
- Mettre en place des partenariats entre les acteurs des télécoms et de nombreuses capitales africaines par leur sponsoring et leurs publicités, et les Etats, pour appeler les citoyens à une usage raisonnable du net ;
- Renforcer les coopérations régionales et créer des instruments efficaces face à l'atomisation des dangers et la propagation de ces risques d'un pays à l'autre.

### Villes africaines et villes intelligentes

Si l'économie numérique représente un levier de croissance considérable pour l'économie africaine, la ville intelligente en offre une application concrète. Plusieurs défis sont à relever :

- Impliquer de façon effective le gouvernement, les architectes et les urbanistes tout en incluant les initiatives citoyennes ;
- Promouvoir un meilleur accès aux TIC en diminuant le coût élevé des services de télécommunication en agissant sur :
  - la faiblesse actuelle des bandes passantes ;
  - le manque de compétition dans le secteur des télécommunications.
- Prévoir des politiques d'inclusion digitale accompagnées de mesures sociales et éducatives pour faire bénéficier les citoyens des services innovants proposés par la ville intelligente.

## SOCIÉTÉ

Afin de soutenir la croissance économique du continent, une valorisation du capital humain à travers des politiques d'éducation et d'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie économique et politique des pays africains est primordiale. La problématique de l'accès à l'information et des médias s'inscrit elle aussi dans ce sens.

### L'éducation, un champ d'action nécessaire : le cas du Cameroun

L'investissement dans le capital humain via l'éducation est un champ d'action incontournable de l'innovation. D'après l'Africa America Institute, « le retour sur investissement dans l'éducation supérieure en Afrique est de

21%, soit le plus élevé du monde ». Un potentiel considérable alors que seuls 6 % des Africains suivent un cursus dans l'enseignement supérieur.

- Orienter les jeunes vers des secteurs d'avenir, comme le numérique ;
- Mettre en place des structures d'accompagnement pour les jeunes dans la recherche d'emploi et la création d'entreprise ;
- Structurer les communautés en coopératives, format particulièrement privilégié sur le continent ;
- Favoriser la mise en place de programmes éducatifs adaptés aux réalités africaines à travers la publication locale de manuels scolaires plutôt que leur importation ;
- Engager une politique de développement territorial harmonieux des infrastructures scolaires.

### Les femmes, actrices du développement économique

L'inclusion des femmes dans l'économie représente des opportunités immenses de développement. Favoriser l'accès aux financements à destination des femmes pour soutenir leurs différents projets entrepreneuriaux apparaît primordial. Pour ce faire, plusieurs propositions apparaissent pertinentes :

- Intensifier la coopération interafricaine avec des réseaux de femmes entrepreneurs en promouvant l'entraide et la solidarité ;
- Favoriser le rôle des institutions financières particulièrement en termes micro-financiers ;
- Créer une banque d'affaire dédiée aux femmes ;
- Favoriser l'implication des femmes africaines dans le débat public en imposant des quotas féminins dans les médias de masse ;
- Réformer le système éducatif dans une perspective double :
  - fournir les compétences nécessaires aux femmes souhaitant entreprendre ;
  - contrer les mentalités patriarcales qui freinent les carrières féminines, en accompagnant notamment les mères dans l'éducation de leurs enfants afin d'affirmer le rôle positif des femmes.
- Associer les médias afin de sensibiliser l'opinion face aux questions de genre.

### Favoriser le développement de médias neutres sur le continent

L'accès à une information libre et neutre est une condition nécessaire au développement démocratique des pays africains. Une presse libre est un puissant contrepoids face à la corruption, contribue à améliorer l'offre de services publics tels que l'éducation ou la santé et responsabilise les gouvernements face à leur population.

- Créer des structures de contrôle indépendantes qui veille à ce que les médias proposent un contenu réellement informatif, plus objectif et plus proche des préoccupations des citoyens ;
- Améliorer la formation journalistique par des partenariats entre universités, médias locaux et représentants des médias internationaux ;
- Renouveler le modèle économique des médias africains, trop souvent calqué sur ceux des pays occidentaux en favorisant l'usage du micropaiement par exemple ;
- Développer des systèmes de financement mixtes alliant subventions publiques, revenus et intervention d'acteurs privés afin de garantir une indépendance ;
- Valoriser le travail de la société civile et les initiatives de bonne gouvernance œuvrant au développement de médias neutres et impartiaux ;
- Favoriser le développement et l'utilisation éclairée des réseaux sociaux pour contourner la censure et atteindre un public plus large.

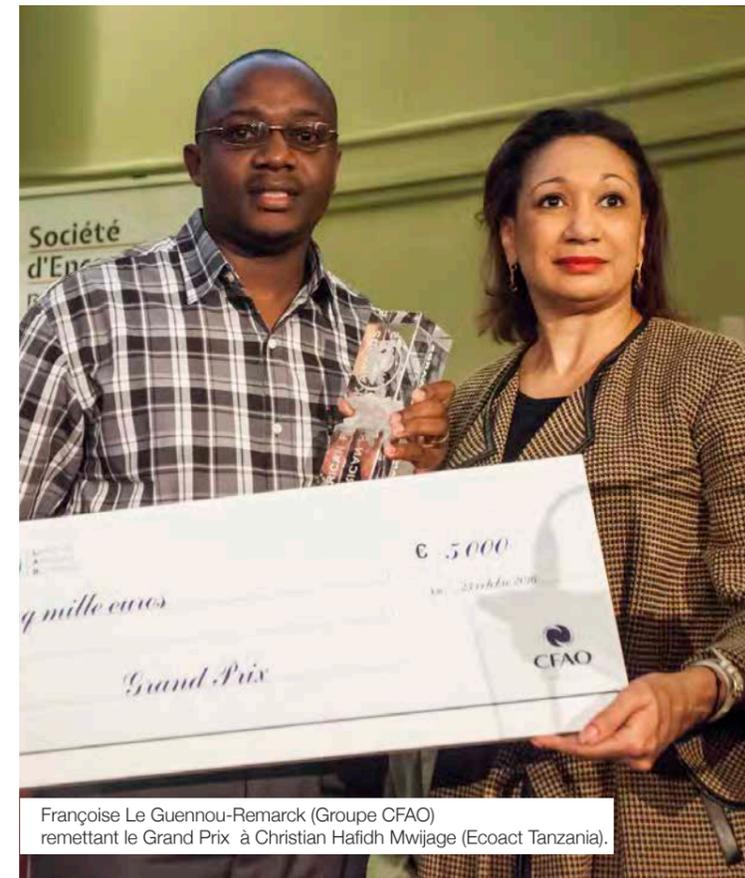


## AFRICAN RETHINK AWARDS

# Remise des prix ARA

*Le Land of African Business organise chaque année le programme des African Rethink Awards (ARA), lieu de rencontre privilégié entre des entrepreneurs africains et des investisseurs étrangers, dans un contexte où les start-up trouvent encore difficilement les investissements nécessaires à leur expansion, en particulier dans les premières phases de leur développement, Articulé autour d'un appel à projets, les ARA identifient, analysent et valorisent des start-up portées par de jeunes entrepreneurs africains ou issus de la diaspora.*

- Prix de l'Encouragement décerné par Olivier Mousson, président de la SEIN.
- Prix de l'Entreprenariat féminin décerné par Mme Jaleh Bradea, directrice de projets pour Canal+ Overseas.
- Prix de la Diaspora par Pape Samb, président de GYIN.
- Grand Prix décerné par Françoise Le Guennou-Remarck, directrice des relations institutionnelles et de la communication CFAO.



Françoise Le Guennou-Remarck (Groupe CFAO) remettant le Grand Prix à Christian Hafidh Mwijage (Ecoact Tanzania).



Boubacar Sagna (Yenni), lauréat du Prix de la Diaspora.



Trois des lauréats : Brenda Katwesigye, Ougandaise, Prix de l'Entreprenariat féminin, Christian Hafidh Mwijage, Tanzanie, Grand Prix, et Mariama Mamane, Niger, Prix de l'Encouragement.



Pape Samb (GYIN), Nnaemeka Chidiebere Ikegwuonu, Nigeria, Coldhubs, 2<sup>e</sup> lauréat du Grand Prix, Catherine Dernis, directrice stratégique du LAB, et Eric Bazin.



Jaleh Bradea, directrice de Projets Canal + Overseas, qui a remis le Prix de l'entrepreneuriat féminin.



Le Chef Anto



Julie Abisségué



Imane Loummalia, chargée de mission, et Sonia Henry, directrice des programmes du LAB.



Aissata Diakité présentant sa start-up Zaaban.



Léa Momméja, chargée de mission pour le LAB.



John O. Fanfan, 3<sup>e</sup> lauréat de la catégorie Grand Prix, Patricia Monthe, 2<sup>e</sup> Prix de la catégorie Diaspora, et Madousse Wiencsek (LAB).



L'ancien président mauritanien Vall avec In dira Yanni-Domingo (LAB).



Jean-Louis Traoré, Innogence Pulse.



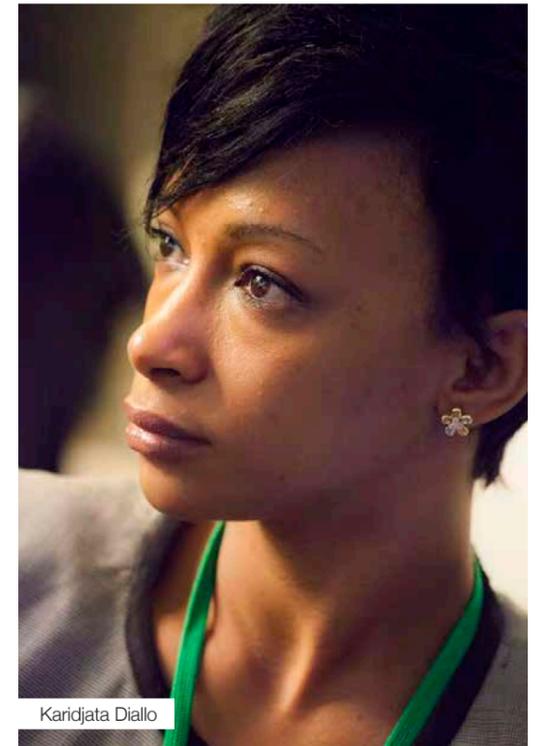
Fatou Sall, Les Déterminés.



Edouard Malbois, CEO Enivrance.



Fatoumata Yatassaye



Karidjata Diallo

## Partenaires Thématiques



## Partenaires Réseaux



## Partenaires Médias



## Partenaire Offset



### CONTACT

## LAND OF AFRICAN BUSINESS

26, avenue Trudaine  
75009 PARIS - France  
T : +33 9 54 46 59 26  
Email : [contact@lelab.info](mailto:contact@lelab.info)

Eric Bazin  
Fondateur du LAB  
M : + 33 6 27 94 52 01  
Email : [eb@lelab.info](mailto:eb@lelab.info)

[www.lelab.info](http://www.lelab.info)

[labafrika](#) [f](#) [Linkedin](#)